



Université d'hiver – BELC 2012, les métiers du français dans le monde

Procédure d'inscription

Candidat étranger ou français :

- titulaire du ministère des Affaires étrangères et européennes
- contractuel du ministère des Affaires étrangères et européennes
- contractuel d'un autre ministère
- contractuel recruté sur place (CRSP)
- assistant technique
- agent de droit local, de nationalité française ou étrangère, exerçant dans le réseau de coopération et d'action culturelle
- volontaire international

pris en charge par l'Institut français (Paris)

Formule A
13 au 17 février

Formule B
20 février au 24 février

Formule C
27 février au 2 mars

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues en français.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'Université d'hiver – BELC 2012 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

CIEP - Département langue française
Universités - BELC, les métiers du français dans le monde
1, avenue Léon-Journault
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative
Moufida MABROUK
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55
Courriel : mabrouk@ciep.fr

Chef de projet
Valérie LEMEUNIER
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 61
Courriel : lemeunier@ciep.fr

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site : www.ciep.fr/belc/2012/hiver

Date limite de réception des dossiers de candidature : 13 janvier 2012

La fiche de candidature est à télécharger à partir du site www.ciep.fr/belc/2012/hiver. Une fois remplie et visée par la hiérarchie, cette fiche doit être transmise par courrier électronique à l'Institut français (Paris), à l'attention de Mme Sylvie ROMATHIER (sylvie.romathier@institutfrancais.com). Après étude par une commission, les dossiers retenus seront transmis au CIEP. Afin d'être averti en temps réel des candidatures potentielles, le CIEP sera en copie du courriel (mabrouk@ciep.fr) adressé à l'Institut français ou une photocopie de chaque candidature parviendra en même temps au secrétariat de l'Université d'hiver – BELC 2012 par courriel, télécopie ou courrier.

La fiche de candidature doit être accompagnée d'un CV.



Université d'hiver – BELC 2012, les métiers du français dans le monde

TARIFS - FRAIS DE FORMATION

1 semaine au choix (formules A, B ou C) Inscription dans un module	400 euros
2 semaines au choix (formules A+B, B+C ou A+C) Inscription dans deux modules	760 euros
3 semaines au choix (formules A+B+C) Inscription dans 3 modules	1100 euros

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'Institut français (Paris).

TARIFS – FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et de restauration au CIEP

Une semaine au choix formules A, B ou C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 18 février (départ le matin) ou
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou
Dimanche 26 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin) ou

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 248 €

Forfait hébergement en pension complète* : 319,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)* : 270,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (5 jours) : 55 €

Deux semaines au choix formules A + B ou B + C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 524,50 €

Forfait hébergement en pension complète* : 667,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)* : 569,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (10 jours) : 110 €

Trois semaines aux choix formules A+B+C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) – samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 801 €

Forfait hébergement en pension complète* : 1015,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)* : 868,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (15 jours) : 165 €

* En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end



Université d'hiver – BELC 2012, les métiers du français dans le monde

RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

La prise en charge des frais d'hébergement et de restauration est conditionnée au statut du candidat. Les CRSP, les agents de droit local et les volontaires internationaux bénéficient de la prise en charge par l'Institut français de ces frais pendant la durée du stage.

Pour les autres candidats, le paiement de ces frais doit s'effectuer à leur arrivée au CIEP, par le candidat lui-même. En cas de prise en charge par un organisme, une attestation de prise en charge doit parvenir au CIEP avec la copie du dossier de candidature. Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'organisme après la formation.

TARIFS – FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

Soirée du jeudi 16 février – dîner au CIEP, puis promenade de nuit sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule A

Stagiaire en pension complète : 4,50 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 29,50 € (25 € + 4,50 €)

Après-midi du dimanche 19 et 26 février – visite guidée d'un quartier parisien

Activité gratuite proposée aux stagiaires ayant choisi les formules A + B (visite du 19) ou B + C (visite du 26)

Soirée du jeudi 23 février – dîner dansant sur une péniche avec promenade sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule B

Stagiaire en pension complète* : le dîner est inclus dans le forfait

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 25 €

Soirée du 1^{er} mars – dîner au CIEP, puis soirée parisienne

Activité proposée aux stagiaires présents en formule C

Stagiaire en pension complète* : 16 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 31 € (25 € le dîner + 16 € la soirée)

* Les stagiaires ne souhaitant participer à la soirée du 23 février bénéficieront d'un plateau repas

RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

Le règlement de ces frais doit se faire au CIEP le premier jour du stage auprès du secrétariat de l'Université d'hiver - BELC, en espèces, par chèque ou carte bancaire auprès de l'agence comptable en euros exclusivement (excepté les 4,50 € en espèces ou par chèque).

ANNULATION ET DÉSISTEMENT

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, tous les frais seront facturés.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Trois semaines avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courriel confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer par courrier, par courriel ou par télécopie.

ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, le stagiaire est invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes, mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire est délivré aux participants.